

INFO-RETRAITE

DANS CE NUMÉRO > Des réponses à vos questions... 2 > Relevés de retraite... 3 > Site web du Centre d'administration des pensions... 4 > Comment augmenter vos retenues d'impôt... 5
> Avis de dépôt direct... 3 > Site web du Conseil de fiducie... 3 > Un mot à tous les employés retraités ayant moins de 65 ans... 5 > Association nationale des retraités de la SRC... 5
> Vérification annuelle... 3 > Prime de l'assurance vie facultative... 4

Le taux d'indexation pour 2024 est de 2,7 %

Selon les règles du Régime de retraite de Radio-Canada, votre rente est majorée le 1^{er} janvier de chaque année jusqu'à concurrence de 2,7 %, à condition que l'indice des prix à la consommation (IPC) ait augmenté au cours de l'année précédente. La moyenne de l'IPC de la période de 12 mois terminée en septembre de l'année en cours est comparée à la même mesure pour la période de 12 mois précédente, se terminant en septembre.

Le 1^{er} janvier 2024, votre rente brute sera majorée de 2,7 %.

VOTRE NUMÉRO D'IDENTITÉ SRC : VOTRE IDENTIFIANT UNIQUE



Votre numéro d'identité SRC est le numéro d'identification qui vous a été attribué en tant que membre du personnel de CBC/Radio-Canada ou lorsque vous avez commencé à recevoir votre rente de Radio-Canada.

Le Centre d'administration des pensions de CBC/Radio-Canada, le Service de la paie des retraités de Radio-Canada et la Canada Vie (pour le Régime d'assurance maladie complémentaire) utilisent votre numéro d'identité SRC pour vous identifier. Vous avez aussi besoin de ce numéro pour vous connecter au site web du Centre d'administration des pensions de CBC/Radio-Canada. Mémorisez-le ou conservez-le à portée de main – vous obtiendrez rapidement l'aide dont vous avez besoin lorsque vous communiquez avec ces services.

Vous trouverez votre numéro d'identité SRC aux endroits suivants :

- **votre avis de dépôt direct** – vous trouverez le numéro juste au-dessus de votre nom dans le bloc adresse;
- **votre relevé annuel du Régime de retraite de Radio-Canada** si vous êtes un employé retraité;
- **la correspondance que vous recevez du Centre d'administration des pensions** et de la **Canada Vie** .

RESTONS EN CONTACT, IL SUFFIT D'UN COURRIEL OU D'UN APPEL!

En nous informant de tout changement de vos coordonnées (adresse courriel, adresse postale ou numéro de téléphone), vous contribuez à l'administration fluide et efficace du Régime. Si les coordonnées à votre dossier ne sont plus les bonnes, notre équipe doit effectuer des recherches pour vous retrouver si la correspondance qu'elle vous adresse lui est retournée.

Vous pouvez nous informer d'un changement apporté à vos coordonnées :

Par courriel : pension@radio-canada.ca

Par la poste : Service de la paie des retraités de Radio-Canada
C. P. 3220, succursale C
Ottawa ON K1Y 1E4

Par téléphone : 1 888 688-6038

Par télécopieur : 1 613 288-6220



Le courriel est un moyen efficace de communiquer avec le Service de la paie des retraités de Radio-Canada : vous pouvez envoyer un message à toute heure du jour ou

de la nuit – nul besoin de prévoir l'envoi pendant les heures de bureau. Vous évitez aussi les chassés-croisés téléphoniques et l'attente pendant que nous examinons votre dossier pour prendre les mesures requises. N'oubliez pas d'inclure votre nom et votre numéro d'identité SRC dans tous les courriels que vous envoyez au Service de la paie des retraités de Radio-Canada.

DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS!

<p>Avec qui dois-je communiquer si j'ai des questions au sujet de ce que couvre le Régime d'assurance maladie complémentaire?</p>	<p>Communiquez avec la Canada Vie au 1 877 340-9082 ou avec GroupNet pour les participants de régime en ouvrant une session à l'adresse my.canadalife.com/acceder.</p>
<p>Avec qui dois-je communiquer si j'ai des questions au sujet des primes d'avantages sociaux qui figurent sur mon avis de dépôt direct?</p>	<p>Appelez le Centre d'administration des pensions au 1 888 604-9258; choisissez la langue, l'option 2, puis l'option 3.</p> <p>Le Centre d'administration des pensions est chargé d'administrer les régimes d'avantages sociaux des retraités et de déterminer les primes à déduire.</p>
<p>Comment puis-je augmenter mes retenues d'impôt?</p>	<p>Envoyez un courriel au Service de la paie des retraités de Radio-Canada. Consultez la section intitulée <i>Comment augmenter vos retenues d'impôt</i> à la page 5 pour obtenir de plus amples renseignements.</p>
<p>Comment dois-je vous informer d'un changement de coordonnées?</p>	<p>Communiquez avec le Service de la paie des retraités de Radio-Canada à l'adresse pension@radio-canada.ca ou par téléphone au 1 888 688-6038.</p>
<p>Dois-je envoyer ma procuration avec ma déclaration annuelle?</p>	<p>Non. Nous avons uniquement besoin de votre procuration si vous n'êtes plus en mesure de signer le formulaire de déclaration et que votre mandataire doit le faire pour vous.</p>

Vous trouverez toutes les coordonnées à la dernière page de ce bulletin d'information.

VOUS NE SAVEZ PAS VERS QUEL SERVICE VOUS TOURNER POUR OBTENIR DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS SUR VOTRE RENTE DE RADIO-CANADA?



Nous savons qu'il est parfois difficile de trouver avec qui communiquer au sujet des différents éléments de votre rente de Radio-Canada. C'est pourquoi nous avons consacré la dernière page de ce bulletin d'information aux coordonnées de divers services. Conservez-la à portée de main!

Si vous hésitez toujours, communiquez avec l'équipe du Service de la paie des retraités de Radio-Canada. Elle vous dirigera au bon endroit ou vous aidera à régler la situation.

Par courriel :
pension@radio-canada.ca

Par la poste :
Service de la paie des retraités de Radio-Canada
C. P. 3220, succursale C
Ottawa ON K1Y 1E4

Par téléphone : 1 888 688-6038

Par télécopieur : 1 613 288-6220

LE SAVIEZ-VOUS?



Saviez-vous qu'un document a été conçu pour aider votre conjoint, les membres de votre famille ou un exécuteur testamentaire à gérer vos affaires en cas d'urgence ou de décès? Le *Manuel de planification pour vous et vos survivants* se trouve sur le site web du Centre d'administration des pensions de CBC/Radio-Canada, à l'adresse www.pensionadmin-cbc-src.ca. Il vous permet de dresser une liste de vos documents importants et d'indiquer où ils se trouvent. Communiquez avec le Service de la paie des retraités de Radio-Canada si vous souhaitez recevoir ce document par la poste ou par courriel.

VOS AVIS DE DÉPÔT DIRECT DE DÉCEMBRE 2023 ET DE JANVIER 2024

Un avis de dépôt vous est envoyé par la poste seulement lorsque le montant de votre rente nette change, ainsi que pour chaque paiement du 1^{er} décembre et du 1^{er} janvier. Ces deux avis de dépôt se trouveront dans votre courrier :

- Vous pouvez consulter votre avis de décembre afin de connaître le montant total de votre rente de Radio-Canada pour l'année et de vos impôts sur le revenu pour 2023.
- Votre avis de janvier confirme l'augmentation de votre rente et toute modification apportée à l'impôt sur le revenu ou aux primes des régimes d'avantages sociaux.



Les avis de dépôt sont envoyés quelques jours ouvrables avant le premier du mois. Si vous n'avez toujours pas reçu votre avis à la deuxième semaine du mois, communiquez avec le Service de la paie des retraités de Radio-Canada pour en obtenir une copie.

La vérification annuelle

Tous les ans, une partie de nos retraités reçoivent un formulaire de déclaration annuelle qu'ils doivent remplir et nous retourner. Cette déclaration permet à l'administrateur du Régime de retraite de tenir les dossiers à jour et de s'assurer que les prestations de retraite continuent d'être versées aux bonnes personnes. Les formulaires de cette année ont été postés début octobre à près de 4 000 retraités! L'envoi et le suivi d'un aussi grand nombre de formulaires constituent un travail colossal. Si vous en avez reçu un cette année, veuillez nous le retourner le plus rapidement possible. **Nous vous remercions de votre aide précieuse!**

Employés à la retraite : votre relevé de retraite annuel vaut le coup d'œil!

Le relevé de retraite annuel offre aux retraités de CBC/Radio-Canada une précieuse vue d'ensemble actualisée sur leur rente et sur la situation financière du Régime de retraite en date du 31 décembre de l'année précédente. Les relevés sont envoyés à l'adresse postale consignée dans nos dossiers, généralement avant la fin mai et au plus tard le 30 juin, conformément à la législation sur les régimes de retraite. Vous pouvez également consulter votre relevé annuel en ligne sur le site web du Centre d'administration des pensions de CBC/Radio-Canada à l'adresse www.pensionadmin-cbc-src.ca.



LE SITE WEB DU CONSEIL DE FIDUCIE

Le Conseil de fiducie offre un site web public visant à informer les participants du Régime de retraite et le public sur les activités associées au Régime de retraite de Radio-Canada, au Conseil de fiducie et aux régimes de retraite en général. Vous pouvez consulter ce site à l'adresse www.cbc-radio-canada-pension.ca.

Le site du Conseil de fiducie fournit de l'information profitable sur le Régime, comme :

- le rôle du Conseil de fiducie et des fiduciaires;
- le plus récent bulletin Communiqué, qui fournit des renseignements sur la situation financière du Régime de retraite, une mise à jour sur le rendement des placements du Régime et sur sa stratégie en la matière, ainsi que de l'information sur les activités liées au Régime;
- le plus récent rapport annuel et ses faits saillants, qui présentent une mise à jour annuelle sur les placements, les résultats financiers et les services offerts aux participants au Régime.

AUCUN CHANGEMENT APPORTÉ À LA PRIME DE L'ASSURANCE VIE FACULTATIVE

La prime de l'assurance vie facultative demeurera inchangée cette année.

Les taux actuels par tranche de 10 000 \$ de protection sont indiqués dans le tableau ci-contre.

L'assurance vie facultative est offerte par tranche de 10 000 \$ jusqu'à concurrence de 50 000 \$. Les primes varient en fonction de l'âge et selon le statut de fumeur ou non-fumeur. Pour calculer votre prime mensuelle, multipliez le tarif qui s'applique à votre situation par le nombre de tranches de protection désiré.

Pour obtenir plus d'information, consultez le site web du Centre d'administration des pensions de CBC/Radio-Canada à l'adresse www.pensionadmin-cbc-src.ca puis rendez-vous à la section **Avantages sociaux > Assurance vie > Assurance vie facultative**. Vous pouvez aussi appeler le Centre d'administration des pensions au 1 888 604-9258 (choisissez la langue, puis l'option 2, puis l'option 3).

Exemple – Situation : 60 ans, non-fumeur, 20 000 \$ de protection
Prime mensuelle : 1,06 \$ x 2 tranches de 10 000 \$ = 2,12 \$

Taux mensuels par tranche de 10 000 \$ de protection

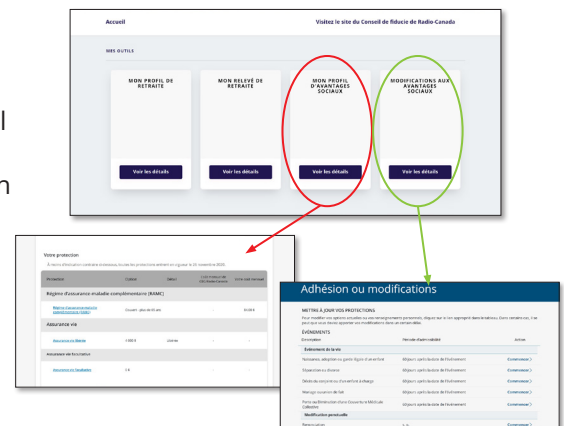
Âge	1 ^{er} janvier 2024	
	Fumeur	Non-fumeur
40 à 44 ans	0,19 \$	0,16 \$
45 à 49 ans	0,30 \$	0,23 \$
50 à 54 ans	0,48 \$	0,37 \$
55 à 59 ans	0,92 \$	0,72 \$
60 à 64 ans	1,36 \$	1,06 \$
65 à 69 ans	2,06 \$	1,73 \$

Le site web du Centre d'administration des pensions de CBC/Radio-Canada : la source d'information par excellence sur la retraite

Le site web du Centre d'administration des pensions au www.pensionadmin-cbc-src.ca rassemble des renseignements pertinents sur votre rente et vos avantages sociaux de CBC/Radio-Canada, les régimes gouvernementaux et la fiscalité, ainsi que les stratégies à adopter pour bien vivre à la retraite.

Voici quelques exemples de ce que vous pouvez faire sur le site web :

1. Adhérer au Régime d'assurance maladie complémentaire ou au Régime d'assurance vie facultative, ou modifier vos protections, en utilisant l'outil *Modifications aux avantages sociaux*;
2. Confirmer votre couverture actuelle et votre prime mensuelle à la section *Mon profil d'avantages sociaux*;
3. Obtenir les formulaires concernant votre rente, comme les formulaires de déclaration des crédits d'impôt personnels, le formulaire de dépôt direct ou le formulaire de demande d'information au sujet d'une rupture de mariage ou de relation conjugale;
4. Obtenir les formulaires concernant les avantages sociaux, comme le formulaire de désignation d'un bénéficiaire à l'assurance vie au titre du Régime d'assurance vie facultative.



Vous avez oublié votre mot de passe?

Il est facile de réinitialiser votre mot de passe sur le site web du Centre d'administration des pensions. Cliquez simplement sur « Mot de passe oublié » à la page d'ouverture de session, répondez aux questions d'identification, puis suivez les instructions pour choisir un nouveau mot de passe.

Vous avez oublié vos réponses aux questions d'identification ou verrouillé votre compte?

Appelez le Centre d'administration des pensions au 1 888 604-9258 (choisissez la langue, puis l'option 2, et encore l'option 2) pour obtenir de l'aide.



Un mot à tous les employés retraités ayant moins de 65 ans

Tous les retraités voient leur rente de Radio-Canada être rajustée quand ils atteignent 65 ans, ce qui signifie un changement de revenu de retraite global à leur 65e anniversaire. La situation de chaque personne est unique : certaines touchent déjà une rente réduite du Régime de pensions du Canada/ Régime des rentes du Québec, d'autres non, et la rente de Radio-Canada versée à 65 ans diffère d'une personne à l'autre. Il est important de se préparer à ce changement, peu importe son envergure.

Le relevé de retraite annuel que vous recevez tous les mois de juin expose en détail votre rente annuelle à 65 ans. Avec ces informations en main, vous pouvez vous préparer aux changements.

Comment augmenter vos retenues d'impôt

Rappelez-vous qu'il est facile d'établir des retenues supplémentaires d'impôt sur votre rente de Radio-Canada, ou encore de les modifier. Vous n'avez qu'à transmettre vos instructions par courriel, par télécopieur ou par la poste au Service de la paie des retraités.

N'oubliez pas d'**inclure votre nom et votre numéro d'identité SRC** dans votre demande et de donner des instructions claires sur la nature du changement à apporter.

Vous devez indiquer le **montant en dollars par mois**, et non sous forme de pourcentage.

Faites parvenir votre demande :

- **Par courriel** : pension@radio-canada.ca
- **Par la poste** : Service de la paie des retraités de Radio-Canada
C. P. 3220, succursale C
Ottawa ON K1Y 1E4
- **Par télécopieur** : 1 613 288-6220



COMPRENDRE L'IMPÔT

Saviez-vous qu'on trouve sur le site web du gouvernement du Canada une [galerie de vidéos](#) et des [pages](#) conçues pour aider les aînés à comprendre les avantages et les crédits d'impôt dont ils peuvent bénéficier, de même que des tutoriels sur la façon de remplir le formulaire de déclaration des crédits d'impôt personnels? Consultez le site web du gouvernement à l'adresse canada.ca pour en savoir plus.

ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITÉS DE LA SRC

L'Association nationale des retraités de la SRC a pour mandat de représenter les intérêts des retraités de CBC/Radio-Canada et de favoriser leur bien-être général et économique. Pour en savoir plus, communiquez avec l'Association :

Par la poste : C. P. 8570, Ottawa ON K1G 3H9
Par téléphone : 1 613 724-3003 (région d'Ottawa)
1 877 361-9242 (numéro sans frais
pour l'Amérique du Nord)

Par courriel : info@retraitessrc.ca
En ligne : www.retraitessrc.ca

**CBC/RADIO-CANADA ET LE CONSEIL DE FIDUCIE DE LA
CAISSE DE RETRAITE DE RADIO-CANADA VOUS SOUHAITENT
DE JOYEUSES FÊTES ET UNE BONNE ANNÉE!**

Qui contacter

Voici un sommaire des services à contacter, en fonction de vos besoins. Gardez cette page à portée de main pour pouvoir la consulter rapidement!

POUR POSER DES QUESTIONS, DEMANDER DES RENSEIGNEMENTS OU FORMULER DES COMMENTAIRES SUR...

VOS PRESTATIONS DE RETRAITE

- Votre adresse, votre chèque ou votre dépôt direct
- Vos retenues d'impôt
- Vos feuillets d'impôt
- Le formulaire Déclaration du retraité
- Des services que vous avez reçus du Centre d'administration des pensions (administré par notre fournisseur externe)



CONTACTEZ ...

SERVICE DE LA PAIE DES RETRAITÉS DE RADIO-CANADA

- **Par téléphone :**
 - > Directement au 1 888 688-6038 (en Amérique du Nord), ou +1 613 288-6149 (à l'extérieur de l'Amérique du Nord)
 - > En passant par le Centre d'administration des pensions, au 1 888 604-9258 – option 1
- **Par courriel :** pension@radio-canada.ca
- **Par télécopieur :** 613 288-6220
- **Par la poste :** Service de la paie des retraités de Radio-Canada
C. P. 3220, succursale C
Ottawa ON K1Y 1E4

L'ADMINISTRATION DES PRESTATIONS DE RETRAITE ET DES AVANTAGES SOCIAUX

- L'accès au site web du Centre d'administration des pensions ou le déverrouillage de votre compte
- Le montant de votre rente brute, ou tout changement apporté à votre rente brute, comme les modifications applicables à 65 ans
- Les retenues pour avantages sociaux déduites de votre rente, comme le Régime d'assurance maladie complémentaire (RAMC) ou l'assurance vie
- L'inscription, l'annulation ou la modification de vos personnes à charge dans le cadre du RAMC
- Le Programme de maintien des primes
- L'assurance vie, notamment la confirmation du montant de votre assurance vie, ou la souscription, l'augmentation ou la réduction de votre assurance vie facultative et des avantages imposables



CONTACTEZ ...

LE CENTRE D'ADMINISTRATION DES PENSIONS DE CBC/RADIO-CANADA

- **Par téléphone :**
 - 1 888 604-9258 (en Amérique du Nord) ou +1 514 673-7669 (à l'extérieur de l'Amérique du Nord)
 - > Questions sur votre rente – option 2
 - > Questions sur vos avantages sociaux – option 3
- **Par la poste :** Centre d'administration des pensions de CBC/Radio-Canada
1060 boul. Robert-Bourassa,
bureau RC01
Montréal QC H3B 4V3
- **Visitez le site web :** www.pensionadmin-cbc-src.ca

LES GARANTIES ET DEMANDES DE RÈGLEMENT POUR SOINS MÉDICAUX

- Une demande de règlement que vous avez soumise au Régime d'assurance maladie complémentaire (RAMC)
- Ce qui est couvert par le RAMC
- L'accès à GroupNet pour les participants de régime
- La carte médicaments



CONTACTEZ ...

CANADA VIE

- **Par téléphone :**
 - 1 877 340-9082 (en Amérique du Nord) ou +1 204 946-1190 (à l'extérieur de l'Amérique du Nord)
- **Sur GroupNet pour les participants de régime :** my.canadalife.com/accéder